

Dessaules pour le grand âge qu'il a atteint et pour la carrière qu'il a si brillamment remplie au service de sa province et de son pays. Ses collègues lui font honneur en lui présentant cet excellent portrait de lui-même pour commémorer cet événement, mais je crois que c'est un bien plus grand honneur pour nous d'avoir dans nos rangs un homme qui a atteint l'âge avancé de cent ans et dont la vie se distingue par son utilité et sa noblesse.

Quand nous nous rappelons qu'il y a quelques mois, nous célébrions le soixantième anniversaire de ce Dominion, et qu'à cette date, le sénateur Dessaules avait déjà célébré le centenaire de sa naissance, nous comprenons mieux combien il est à propos de suspendre pendant quelques instants les délibérations des deux Chambres pour venir offrir cet humble tribut à un membre si distingué de notre Parlement.

Il n'est pas sans intérêt pour nous tous—et c'est pour moi un titre particulier à mon attention—de savoir que lors de la rébellion de 1837, monsieur Dessaules, alors âgé de dix ans, a été mis en état d'arrestation et, sans être emprisonné, il est resté sous surveillance pendant la plus grande partie de l'année. Le sénateur se souvient encore parfaitement de tous les événements de cette époque. Sa mère était la sœur de Louis-Joseph Papineau. Nous sommes tous fiers d'avoir au milieu de nous un homme qui a été mêlé à un si long chapitre de l'histoire du Canada, chapitre qui marque une étape importante entre le passé et le présent.

Monsieur le Président, la Chambre des Communes se fait l'écho de tous les sentiments que vous avez exprimés d'une manière si admirable et si élégante dans l'adresse que vous venez de présenter au sénateur Dessaules. C'est pour nous une source de joie et de légitime orgueil d'apprendre que le splendide portrait du vénérable centenaire que vous lui présentez aujourd'hui sera conservé pour les générations futures. Cette présentation honore le sénateur, elle honore deux fois le Sénat, car j'ai appris que le portrait devait rester ici.

En terminant, permettez-moi d'exprimer au sénateur Dessaules toute la fierté que nous ressentons de ce qu'un citoyen a jeté tant de distinction sur notre pays en dévouant au service public une si longue vie, et de lui dire que nous avons pour lui non seulement le respect qu'inspirent les années, mais encore la vénération due à la vieillesse, quand cette vieillesse est accordée comme la récompense et la bénédiction que mérite une vie de labeurs au service de nobles causes. Que le temps vous apporte, durant le reste de votre vie, des jours remplis de joie et exempts de soucis! C'est le vœu que je forme au nom de tous ceux dont j'ai l'honneur d'être l'interprète.

L'honorable M. BENNETT: Monsieur le Président, honorables membres du Sénat, honorables messieurs de la Chambre des Communes, dans les autres circonstances, quand la Chambre des Communes veut s'adresser au Souverain, elle parle par la voix de son Orateur, mais en cette occurrence, il sied peut-être bien que le premier ministre soit son interprète. Je désire réitérer au nom de la loyale opposition de Sa Majesté les sentiments que le premier ministre a si bien exprimés, et appuyer, en mon nom et au nom de mes alliés dans la Chambre des Communes, tous les mots qu'il a prononcés.

Pour ma part, je possède la plus profonde admiration pour un homme comme vous, honorable sénateur, qui avez donné le meilleur de votre vie au service public et la somme de vos efforts à vous rendre utile à votre pays. En écoutant les paroles du premier ministre je ne pouvais m'empêcher de penser que vous devez avoir entendu raconter par des vieillards des faits de la révolution américaine et de la guerre de 1812; que vous devez conserver dans votre souvenir la mémoire des luttes pour nos institutions responsables, l'histoire de l'établissement de la Confédération canadienne et du progrès qui s'est accompli pendant ces nombreuses années. C'est une merveilleuse épopée qui s'est déroulée au Canada, et cependant, elle n'était que le reflet de ce qui se passait en d'autres pays. Vous avez vu des monarchies s'élever et tomber, vous avez vu de grands empires se consolider pour se rompre ensuite en républiques, vous vous rappelez l'histoire glorieuse de la France et les revers de fortune qu'elle a éprouvés depuis votre naissance. Mais une chose est restée debout, et on en voit le reflet dans cette Chambre et dans ce Parlement: en dépit de tous les changements que l'histoire mentionne, l'empire britannique a résisté; ses institutions parlementaires se sont maintenues et nous avons suivi ici toutes les traditions de ces institutions parlementaires dont nous sommes si fiers.

Nos jeunes gens puiseront avec joie et avec plaisir dans votre vie un exemple de dévouement envers un grand pays, un exemple de la fière confiance que nous devons avoir dans la grandeur d'un pays que nous appelons le nôtre. C'est pour ce motif qu'en mon nom et au nom de mes collaborateurs, je vous félicite bien sincèrement à l'occasion du centenaire de votre naissance; et j'espère que l'exemple de votre vie sera comme un point de mire, comme l'étoile qui guidera la jeunesse canadienne et qui les incitera à donner à leur pays, comme vous l'avez fait, quelque chose de leur esprit et de leurs talents, et j'ai confiance que pendant bien des années encore, vous pourrez venir dans cette vieille enceinte